CLIRON-INFOS - N° 5/2020



CONSEIL MUNICIPAL – REUNION DU 10 JUILLET 2020

Madame Monique THULLIER est nommée secrétaire de séance

Madame Donatienne PINTEAUX est excusée

Le compte rendu de la réunion du 2 juin 2020 est lu et approuvé

Désignation d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Monsieur le Maire expose que le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs fixe le date de renouvellement des sénateurs de la série 2 au dimanche 27 septembre 2020- convoque tous les conseillers municipaux concernés le vendredi 10 juillet 2020 (date impérative) afin de procéder à l'élection des électeurs sénatoriaux.

Le Conseil Municipal procède à l'élection du délégué et des suppléants :

Election du délégué

Monsieur Jean-Luc PINTEAUX est élu au 1er tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat

Election des suppléants :

Madame Monique THULLIER est élue au 1er tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat Monsieur Denis FRANCOIS est élu au 1er tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat Monsieur Davis PLANTEGENET est élu au 1er tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat

- Ardenne Métropole -Projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) - Plan de Déplacements Urbains d'Ardenne Métropole (PDU).

Ce PLH-PDU qui guidera l'action communautaire pour une période de 6 ans en matière d'Habitat et de Déplacements se compose des documents suivants :

- 1. Diagnostic
- 2. Documents d'Orientations
- 3. Programme d'Actions
- 4. Annexe Accessibilité du PDU
- 5. Annexe Emissions de Gaz à Effet de Serre du PDU
- 6. Evaluation environnementale du PDU
- 7. Résumé Non Technique du PDU

Par crainte de perdre encore des compétences sur l'urbanisme, le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) - Plan de Déplacements Urbains d'Ardenne Métropole (PDU).

- Création d'un emploi permanent d'adjoint technique pour une durée hebdomadaire de 24/35ème.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** :

- de créer un poste d'agent d'adjoint Technique, de catégorie C pour occuper les missions suivantes : agent d'entretien de la voirie et des espaces verts, rémunéré par référence à l'indice majoré 327 à raison de 24 heures hebdomadaires à compter du 1er novembre 2020.

Questions diverses:

Le Conseil Municipal a pris connaissance des quelques modifications apportées par l'Architecte concernant le projet de la ferme Drouart et donne son accord pour lancer le permis de construire.

Plusieurs vols par effraction ont été constatés sur Cliron et les communes environnantes, redoublez de vigilance. En cas de suspicion, prévenir la gendarmerie Tel 03.24.54.93.09.

INFORMATIONS DIVERSES

Fermeture du secrétariat de la Mairie

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du 31 juillet au 21 août 2020 inclus.

Une permanence sera assurée le mercredi 29 juillet 2020 de 9h00 à 11h30.

Pendant les congés, Monsieur le Maire est toujours joignable au 06.82.84.80.93